

LE GROUPE ROCHER ANNONCE LA NOMINATION DE BRIS ROCHER A LA TETE DU CONSORTIUM GREEN IMPACT INDEX

COMMUNIQUE DE PRESSE

SEPTEMBRE 2024

LE GROUPE ROCHER ANNONCE LA NOMINATION DE BRIS ROCHER A LA TETE DU CONSORTIUM GREEN IMPACT INDEX

COMMUNIQUE DE PRESSE

A ISSY-LES-MOULINEAUX, LE XX SEPTEMBRE 2024

Le Groupe Rocher est heureux d'annoncer la nomination de Bris Rocher, Président du Groupe Rocher, à la Présidence du Consortium Green Impact Index. Co-fondé par un consortium de 22 membres fondateurs, dont le Groupe Rocher, Pierre Fabre, Arko Pharma, Cosmed ou encore Léa Nature, le Green Impact Index réunit aujourd'hui des acteurs engagés : des fabricants de produits finis, aux fournisseurs, associations ou encore fédérations. Premier outil de calcul et d'affichage de l'impact environnemental et sociétal des produits cosmétiques, des compléments alimentaires et des produits de santé familiale et de bien-être, il réunit les acteurs du secteur, de la PME aux grands groupes internationaux, autour d'un objectif commun de transparence.

LE GROUPE ROCHER, UN ACTEUR RESOLUMENT INVESTI POUR UNE PRODUCTION ET UNE CONSOMMATION DURABLES

Entreprise à mission depuis 2019 et membre fondateur du consortium, le Groupe Rocher se retrouve pleinement dans les valeurs du Green Impact Index : respect de l'environnement, responsabilité sociale et transparence. La nomination de Bris Rocher à la tête du Green Impact Index est en parfaite adéquation avec ces valeurs et reflète l'engagement continu du groupe en faveur d'une consommation plus durable.

À travers la présidence du Consortium Green Impact Index, Bris Rocher apportera sa vision ambitieuse et son engagement indéfectible en faveur de l'innovation durable. Il est convaincu que la transparence et la responsabilité sont essentielles pour construire une relation de confiance avec les consommateurs et pour encourager une consommation plus respectueuse de l'environnement.

Bris Rocher, Président du Groupe Rocher et du Consortium Green Impact Index : « *Je suis honoré de prendre la présidence de ce consortium essentiel pour l'avenir de l'industrie cosmétique, des compléments alimentaires et des produits de santé familiale et de bien-être. Notre ambition est de devenir un standard de référence, et c'est par la force du collectif que nous allons pouvoir accélérer le développement de pratiques toujours plus durables, et aider les consommateurs à faire des choix éclairés.* »

Les marques Yves Rocher et Dr. Pierre Ricaud déploieront ainsi progressivement l'affichage du Green Impact Index auprès de leurs consommateurs, à partir de la rentrée pour la première et d'ici la fin de l'année pour la seconde. Le Groupe Rocher invite tous les acteurs du secteur (marques, fabricants, laboratoires, etc.) soucieux de répondre aux besoins de transparence et de responsabilité environnementale et sociétale exprimés par les consommateurs à rejoindre le consortium, dans le but de transformer l'industrie vers un modèle plus durable.

LE GREEN IMPACT INDEX, UN OUTIL POUR BIEN COMPRENDRE ET MIEUX CHOISIR

Le Green Impact Index est un outil d'affichage de la performance environnementale et sociétale. Il offre aux consommateurs, aux entreprises, et aux autorités, une source précieuse et objective d'informations. Cet index facilite les décisions d'achats responsables en guidant les consommateurs vers des produits durables grâce à une notation lisible fondée sur une

méthodologie transparente. Il permet également aux entreprises membres d'adopter une démarche d'amélioration continue de leur impact environnemental et sociétal sur toute leur chaîne de valeur, contribuant ainsi à élever les standards de l'industrie.

Les membres du Consortium Green Impact Index ont travaillé collectivement sous l'égide de l'AFNOR Normalisation pour co-construire une méthodologie de calcul et d'affichage la plus lisible et efficace possible, allant au-delà des analyses de cycle de vie, et intégrant les enjeux de biodiversité et sociétaux. Le score est ainsi calculé de manière exigeante sur près de 50 critères (formule, emballage, fabrication, transport, utilisation, impact sociétal), à travers une méthodologie détaillée dans un document de référence, l'AFNOR Spec 2215. L'impact du produit est exprimé par une cotation graduée de A à E.

A PROPOS DU GROUPE ROCHER

Le Groupe Rocher est un groupe familial français d'origine bretonne, fondé en 1959 par Monsieur Yves Rocher. Convaincu, de par l'expérience personnelle de Monsieur Yves Rocher, que la nature a un impact positif sur le bien-être des personnes et donc sur leur envie d'agir pour la planète, le Groupe Rocher a été le premier groupe international à adopter le statut d'entreprise à mission dont la raison d'être est de « reconnecter les femmes et les hommes à la nature ».

Il compte 8 marques (Yves Rocher, Arbonne, Petit Bateau, Stanhome, Kiotis, Dr Pierre Ricaud, ID Parfums, Sabon et Flormar), près de 15 000 collaborateurs, 50 millions de clientes et clients, et 2,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires, dans les secteurs de la cosmétique, de l'habillement et de l'embellissement de la maison. Son développement à l'international s'est accéléré depuis plusieurs années, le groupe est aujourd'hui présent dans plus de 100 pays.

A PROPOS DU CONSORTIUM GREEN IMPACT INDEX

Le Consortium Green Impact Index est une association loi 1901 créée par 22 organisations (entreprises, associations et fédérations) du secteur de la cosmétique et de la santé familiale, qui a pour objet :

- La communication du Green Impact Index auprès des entreprises et des consommateurs ;
- La sensibilisation des consommateurs sur l'impact environnemental et sociétal des produits ;
- La sensibilisation des entreprises du secteur à l'amélioration de l'impact environnemental et sociétal des produits qu'elles fabriquent ;
- La mise en œuvre et l'amélioration de la méthodologie (détaillée dans l'AFNOR Spec 2215), ainsi que le contrôle de son utilisation.

Plus d'informations sur : www.greenimpactindex.com

CONTACTS PRESSE

presse@yr.net

raphael.abensour@backbone.consulting

emmanuel.dubarry@backbone.consulting